

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 35 (1989)
Heft: 7

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



canton d'appenzell

Appenzell Rhodes extérieures

Première session du parlement avec les femmes

Le Grand conseil d'Appenzell Rhodes extérieures a siégé début juin pour la première fois avec des femmes. Six semaines après l'acceptation du droit de vote des femmes, les premières députées élues, Elisabeth Kunz d'Hérisau et Rosmarie Nüesch de Teufen, ont prêté serment dans la salle du Grand conseil à Hérisau.

Le président du gouvernement a par ailleurs fermement condamné les menaces dont a fait l'objet le vice-président du Conseil d'Etat suite à son engagement en faveur du droit de vote des femmes.

Les deux députées ont été fleuries et le chef du gouvernement Hans Ueli Hohl a souhaité que l'avenir démontre aux adversaires du droit de vote des femmes, qu'avec elles « cela va tout aussi bien ».

Le vice-président du gouvernement menacé

Depuis la Landsgemeinde historique d'il y a six semaines, des événements peu glorieux se sont produits. Le vice-président du gouvernement, Hans Höhener, qui s'était engagé en faveur du droit de vote des femmes a été non seulement insulté mais menacé. Le président du gouvernement a catégoriquement condamné ces agissements.

Le président est également revenu sur la fameuse Landsgemeinde. Il a constaté que sa décision avait été confirmée par les six membres du Conseil d'Etat. Ainsi un vote supplémentaire n'était pas nécessaire.



canton de bâle



Rassemblement des Eglises européennes à Bâle

Une étape décisive dans l'œcuménisme

La survie de l'humanité face aux dégradations de l'environnement, les atteintes aux droits de l'homme et la menace de l'hiver nucléaire, tels sont quelques-uns des défis que les chrétiens des Eglises d'Europe ont tenté de relever au cours de la semaine de Pentecôte à Bâle. Des milliers de fidèles,

massés sur l'esplanade de la cathédrale ont conclu par une célébration ce Rassemblement œcuménique sans précédent depuis la Réforme.

Près de 120 Eglises protestantes, orthodoxes et anglicanes et les conférences épiscopales catholiques de 27 pays d'Europe de l'Est et de l'Ouest ont vécu durant une semaine un « processus conciliaire » qui devrait marquer l'œcuménisme de la fin du 20^e siècle, estiment les observateurs. Ce mouvement doit culminer dans la rencontre mondiale des Eglises, en mars 1990 à Séoul.

Un processus œcuménique complexe

Le Rassemblement œcuménique de Bâle s'est déroulé à plusieurs niveaux : les quelque 700 délégués officiels ont élaboré en séances plénières un document final, qui servira de référence aux Eglises. Parallèlement, de nombreux invités, scientifiques, philosophes, personnalités politiques ou simples fidèles ont participé à des ateliers, à des tables rondes ou ont animé des stands d'information.

Des observateurs ont fait remarquer le manque de jeunes parmi les délégués. Si chacune des 120 Eglises participantes devaient envoyer une délégation « représentative », ont répondu les organisateurs, il fallait en tout cas que l'autorité de chacune de ces Eglises soit représentée, au risque sinon de ne pas être prise au sérieux en rendant compte des travaux de l'Assemblée.

Un document qui fera autorité pour les Eglises

Le document final, auquel ont travaillé d'arrache-pied vingt groupes de rédaction, a été adopté à la quasi unanimité. Même si ce texte n'est pas « contraignant » pour les Eglises membres, il ne saurait être « facultatif », ont commenté des membres du comité de rédaction.

L'« autorité » du document tient dans la force de ses arguments et dans sa représentativité, a affirmé le secrétaire général du Conseil des Conférences épiscopales européennes (catholiques), une des deux organisations qui ont convoqué le Rassemblement : « On ne peut simplement l'ignorer ». « Le document, dont l'Assemblée a adopté la troisième version très retouchée durant la semaine, a une large autorité puisqu'il a déjà été soumis deux fois aux Eglises », a précisé de son côté le secrétaire général de l'autre organisation, la Conférence des Eglises européennes (non-catholiques).

Il n'a pas été évident de surmonter toutes les divergences. De fait, de nombreuses difficultés de compréhension ont surgi entre les délégués venant d'horizons si divers. Les délégués de l'Est ont notamment critiqué la manière « occidentale » d'aborder les problèmes.

Les défis du monde moderne

De nombreux observateurs se sont étonnés que les Eglises se mettent à traiter de question « scientifiques », « politiques », voire « matérielles » et se sont demandés s'il ne s'agissait pas là d'une « fuite » par rapport aux divisions « théologiques » qui subsistent entre chrétiens.

A cette question, l'intervention d'une jeune étudiante finlandaise résume bien le défi posé aux chrétiens d'aujourd'hui : « Les Eglises semblent souvent capables de porter des jugements moraux sur le comportement des individus. Toutefois, quand elles ont à affronter des problèmes de communautés, elles ne trouvent soudain plus aucun critère. A mes yeux, ce n'est qu'une excuse pour éviter tout effort intellectuel sérieux », a lancé Mlle Sylvia Raulo.

Les chrétiens ne peuvent vivre sans chercher à résoudre les grands problèmes de l'heure, l'injustice, les guerres et les atteintes à la nature, affirme le document final. Pour les délégués, le temps presse et les menaces qui pèsent sur l'humanité font craindre pour sa survie : « Ce qui pour nous est crise menaçante deviendra pour nos enfants et petits-enfants une véritable catastrophe ».



canton de berne

Rénovation du Grandhôtel de Giessbach achevée

Après 5 ans de travaux, la rénovation du Grandhôtel de Giessbach, un témoin de l'hôtellerie de luxe du 19^e siècle, vient de s'achever. Entreprise par la Fondation Giessbach, l'ensemble de l'opération a coûté environ 20 millions de francs, a précisé le président de la Fondation Franz Weber.

Outre sa vocation hôtelière, l'établissement joue désormais la carte de la culture en accueillant des toiles provenant du Musée des Beaux-Arts de Berne. Des salons qui avaient été transformés en lingerie abritent notamment des œuvres de Edouard Horace Davinet, architecte ayant conçu Giessbach, et du Genevois Charles Giron. Le clou de l'exposition est constitué par un grand tableau de Giron intitulé « Fête des lutteurs

dans les Alpes ». Cette exposition permanente sera ouverte au public quelques jours par semaine.

Franz Weber a souligné que Giessbach demeurait avant tout un hôtel, même si des concerts et d'autres manifestations culturelles y seront organisées. Pour l'écologiste de Montreux, le sauvetage du Grandhôtel n'était réalisable que par le biais d'une fondation. La rénovation a principalement été couverte par des donations et la participation des quelque 5 000 actionnaires de Giessbach.

Actuellement, l'hôtel qui emploie environ 80 personnes est parfaitement rentable, a affirmé Franz Weber. Construit en 1885, il avait connu ses heures de gloire avant la première guerre mondiale. Lorsqu'il a été racheté par la Fondation en 1983, le bâtiment était dans un état de délabrement avancé.

Construction de la plus grande centrale solaire d'Europe

La plus grande centrale solaire d'Europe devrait voir le jour d'ici à l'été 1991 à Mont-Soleil, au-dessus de Saint-Imier (BE). La société Electrowatt SA et les Forces motrices bernoises SA (FMB) ont déposé la demande de construction de l'installation d'une puissance de 500 Kw.

Conçue par l'entreprise zurichoise Electrowatt en collaboration avec les FMB, la centrale constitue un projet-pilote de développement et démonstration. Elle permettra de procéder à des recherches dans le domaine du solaire. Les indications recueillies démontreront les possibilités des installations photovoltaïques en utilisation.

La centrale fera également office de centre national de recherche et de développement. Une collaboration avec le programme photovoltaïque de la Communauté européenne est envisagée. Le coût de programme de recherche global de Mont-Soleil est estimé à 1,5 millions de francs.

Les responsables du projet estiment que les travaux pourront débuter au printemps 1990. Le site de Mont-Soleil a notamment été choisi en raison de son altitude (1 000 mètres) et les conditions d'ensoleillement qu'il offre. Du fait de la proximité d'un funiculaire, les FMB espèrent que la centrale attirera de nombreux touristes.

Les recettes provenant de la centrale se monteront à quelque 50 000 francs par an et couvriront partiellement les frais d'exploitation. D'un coût de 8 millions de francs, la centrale devrait être financée pour moitié par un consortium formé principalement par Electrowatt et les FMB. Les responsables du projet escomptent en outre une participation du Fonds national pour la recherche énergétique et du canton de Berne.

Fragments de statues à Berne Découverte d'envergure européenne

Les quelque 500 fragments de statues mis au jour en 1986 aux abords de la cathédrale de Berne constituent de l'avis des spécialistes une découverte d'envergure européenne.

Actuellement, environ la moitié des vestiges ont été restaurés, a précisé le Service archéologique cantonal. Les statues avaient été détruites en 1528 à la suite du passage de Berne à la Réforme.

Tout à fait exceptionnelle, cette découverte offre un regard nouveau sur une ville européenne de province à l'époque de la Réforme, a souligné Alfred Schmid, président de la commission fédérale des monuments historiques. Il est étonnant qu'une petite ville de la taille de Berne ait disposé d'un potentiel artistique aussi considérable, a ajouté M. Schmid. Jusqu'ici, Berne faisait figure de région pauvre dans ce domaine.

D'une facture remarquable, les statues témoignent d'un large éventail de styles émanant de diverses régions d'Europe (Alsace, Lorraine, Allemagne). Les plus anciennes ont été sculptées une centaine d'années avant leur destruction alors que les plus récentes venaient d'être achevées. Les partisans de la réforme critiquaient les ornements des statues. L'état des vestiges démontre que l'action des iconoclastes a été particulièrement violente.

Les travaux de restauration ont débuté en été 1987. Si les parties sculptées et peintes sont bien conservées, les statues ont toutefois souffert de l'humidité. Elles ont été soumises à un programme de réclimatisation, de nettoyage et de conservation.

Les archéologues bernois ont réuni l'été dernier un colloque de spécialistes qui se sont penchés sur l'avenir des statues. Dans un premier temps, elles seront exposées en 1991 au Musée historique à l'occasion du 800^e anniversaire de Berne. Faute de locaux, aucune solution définitive n'a été trouvée. La création d'un musée de la cathédrale est cependant envisagée.



canton de genève

Mort du peintre Théodore Strawinsky

Le peintre Théodore Strawinsky, fils aîné du compositeur Igor Strawinsky, s'est éteint à Genève, où il demeurerait, dans sa huitant-troisième année. Né en 1907 à Saint-Pétersbourg, il vécut sa première enfance en Russie puis, dès 1913, à Morges, avec sa famille. A cette occasion, son père fit la connaissance d'Ernest Ansermet, de Ramuz et d'Auberjonois, qui déboucha sur « L'histoire du soldat », une œuvre commune. Théodore Strawinsky a décoré de nombreuses églises en Suisse.

Il a laissé un œuvre peint s'écartant peu de la réalité immédiate. Son art se révèle plus dans le silence que par l'éclat du premier jet, comme celui de son maître Georges Braque, dans les années vingt, à Paris, dont la vision exerça sur le jeune artiste une influence décisive dans sa formation, avec une exigence aiguë de la construction. Art fait de pudeur, à son image : l'homme cachait une immense culture.

Une importante rétrospective avait été montrée l'été dernier au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.

Peintre verrier, Strawinsky a fait de nombreux vitraux, très sobres, pour les églises de Suisse romande, notamment celles de Siviriez, dans le canton de Fribourg, de Van d'En-Haut, en Valais, de Champel, à Genève, les églises catholiques de Vevey et d'Yverdon-les-Bains, mais aussi à l'étranger, aux Pays-Bas entre autres.

Ecrivain à ses heures, il avait publié des ouvrages sur l'art et « Connaissance de Strawinsky », un livre sur son illustre père.

Théodore Strawinsky avait reçu du pape Paul VI, en 1977, la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand « pour services rendus à l'Eglise par son art ».

Télévision Suisse Romande : vingt ans pour le magazine Temps Présent

Le magazine de la Télévision Suisse Romande Temps Présent a célébré avec une émission spéciale ses 20 ans d'existence. Avec Panorama, produit par la BBC, Temps Présent est le plus ancien magazine d'information de télévision d'Europe. Ce magazine a réuni le pari, au fil des ans, de rester une émission de haute qualité, néanmoins populaire et diffusée à une heure de grande écoute.

En vingt ans, Temps Présent a récolté une quarantaine de distinctions et de prix, devenant aussi l'émission la plus titrée de la Télévision Romande et l'une des plus récompensées d'Europe.

Issu de « Continents sans Visa », Temps Présent a débuté le 18 avril 1969. Au départ, le magazine proposait plusieurs sujets par émission, puis en 1975 il adopte la formule qui est toujours la sienne, à savoir une émission de cinquante minutes traitant d'un sujet unique.

Depuis janvier 1989, Temps Présent est produit par le tandem composé du journaliste Dominique Von Burg et du réalisateur André Gazut. L'émission a également compté parmi ses producteurs Claude Smadja, Pierre Demont, Jean-Philippe Rapp, Jean-Claude Channel et surtout Claude Torracinta, qui en fut responsable pendant une quinzaine d'années.

Temps Présent s'est donné pour vocation de s'intéresser aux grands enjeux et les faits de notre société. Les thèmes abordés se répartissent approximativement entre un tiers de reportages internationaux, un tiers de sujets suisses et un tiers de faits de société. Il a été le premier magazine d'information de la Télévision Suisse Romande, un journalisme d'investigation critique et sans complaisance.

Actuellement, Temps Présent diffuse 52 émissions par an et s'assure la collaboration de 22 journalistes et réalisateurs. Le budget moyen d'une émission s'élève à 150 000 francs suisses.

Un prix spécial pour Claude Torracinta

Le jury du Festival du film de l'environnement (Ecovision) réuni à Lille a décerné un prix spécial à Claude Torracinta, chef du département des magazines de la Télévision suisse romande, a annoncé la TVSR. Le jury de cette 2^e édition du festival a motivé son prix par « l'excellence du travail accompli depuis plusieurs années, pour la sensibilisation du public à la protection de l'environnement et pour la qualité et la rigueur de l'information ».

Claude Torracinta a produit pendant plusieurs années l'émission « Temps présent ». Préoccupé depuis longtemps par la problématique écologique, il a réalisé et produit de nombreux films et émissions sur ce thème. Récemment, il a produit des films tels que « Alerte en Méditerranée » (1988), « Rasez les Alpes, je fais du ski » (1988) ou encore « SOS ozone » (1989).

L'Université de Genève tâte le pouls des Suisses

Le Suisse est un conservateur heureux et fier

Le Suisse est un conservateur heureux et fier. Il a confiance en ses autorités, aspire à la vie de famille et à un meilleur épanouissement de l'individu. C'est ce qui ressort des premiers résultats d'une enquête menée entre novembre 1988 et février de cette année par une équipe de recherche du Département de sciences politiques de l'Université de Genève et présentée à Berne.

De novembre 1988 à février de cette année, l'institut de sondage zurichois Isopublic, chargé de l'enquête sur le terrain, a interrogé un échantillon représentatif (méthode par quotas) de la population suisse de 1 400 personnes, comprenant 807 Suisses alémaniques, 393 Romands et 200 Tessinois de 20 à 80 ans. Le pourcentage des femmes est de 54 % et celui des hommes de 46 %. Un questionnaire de 118 questions était à la base du sondage. Marge d'erreur pour les 1 400 : 3 % - cette marge d'erreur augmente lorsqu'on ne considère qu'un sous-groupe. Placée sous la houlette d'Anna Melich, chargée de cours, et de Dominique Dembinski-Goumard, assistante de recherche, l'étude permet de connaître le système de valeurs des Suisses de la fin de ce siècle et donne la possibilité de le comparer à celui d'autres pays européens où des enquêtes semblables ont été réalisées ces dix dernières années. A ce stade, seuls les premiers résultats sont connus. Les résultats et leur analyse approfondie feront l'objet d'un ouvrage, dont on devrait connaître la teneur d'ici 1 à 2 ans.

Vive les autorités et le patriotisme

Au niveau des institutions, les Suisses font avant tout confiance à leurs autorités communales (77,8 %) et à leurs autorités cantonales (77 %), puis au Conseil fédéral (75 %). Viennent ensuite la police, le système

d'enseignement, la justice. Avec quelque 60 %, les Suisses font également confiance à l'armée et aux Eglises. En queue de liste, avec un taux de méfiance de quelque 50 %, la presse et la télévision ainsi que les syndicats (environ 40 %).

Les Suisses s'estiment en général très heureux (35,4 %) ou assez heureux (57,9 %). En outre ils se sentent très fiers (36,3 %) ou assez fiers (40,9) d'être suisse. Dans la même proportion de ceux qui sont très et assez fiers de leur nationalité, 77,2 % des Suisses seraient d'ailleurs prêts à se battre pour leur pays, les jeunes étant toutefois plus réticents que les personnes âgées (66,3 % pour les 20-24 ans, 68,8 % pour les 25-34 ans, 75,2 % pour les 35-44 ans, alors que le taux est de plus de 87 % pour les 45-64 ans, redescendant à 78 % pour les plus de 65 ans).

Les préoccupations

Dans les changements de valeur, les Suisses souhaitent avant tout un plus grand attachement à la famille (88,9 %), une manière de vivre plus simple et plus naturelle (87,6 %) ainsi qu'un attachement moins grand à l'argent et aux biens matériels (78,4 %). Du côté des sujets de préoccupation, les Suisses se soucient particulièrement de la protection de l'environnement à 74 %, le problème étant considéré de manière plus aiguë en Suisse alémanique (80,5 %) et au Tessin (84 %) qu'en Suisse romande (55,5 %).

Décoration française d'un député genevois : il devra choisir

Un député au Grand conseil genevois, Jacky Farine, également artiste connu sous le pseudonyme de Jack Yfar, a été contraint par le Grand conseil de choisir : ou l'acceptation de la décoration française reçue en 1987 ou le maintien de son mandat. La première cour de droit public du Tribunal fédéral a confirmé, à l'unanimité, que la décision du parlement genevois était conforme à la constitution.

Jacky Farine avait été décoré en 1987 par François Léotard, ministre français de la culture et de la communication, « Chevalier de l'Ordre des arts et des lettres ». Selon l'arrêt de la première cour de droit public du TF, cette attribution de titre et d'une décoration tombe sous le coup de l'interdiction formulée par l'article 12 de la Constitution fédérale. Cette interdiction, à l'endroit des membres des autorités fédérales, des fonctionnaires civils et militaires et des représentants et commissaires de la Confédération, a été étendue en 1931 aux membres des gouvernements et des parlements cantonaux.

Cette disposition fédérale prime le droit cantonal genevois, qui prévoit une autorisation éventuelle de la décoration. La disposition genevoise (article 178 de la constitution cantonale) avait reçu la garantie fédérale en 1959, mais sous la réserve expresse du droit

fédéral. Celui-ci, en l'occurrence, s'est avéré plus strict que le droit cantonal.

L'article 12 de la Constitution fédérale cherche donc à exclure, dans la mesure du possible, des influences gouvernementales étrangères. L'interdiction faite aux membres des autorités fédérales et cantonales d'accepter des décorations décernées par un gouvernement étranger s'étend par conséquent aussi aux décorations pour des mérites culturels ou humanitaires.

canton des grisons

Le chemin de fer rhétique a cent ans Un capitaine de haute-mer néerlandais pionnier

Le 9 octobre 1889, la première composition du chemin de fer à voie étroite, tractée naturellement par une machine à vapeur, circulait entre Landquart et Davos. Il s'agissait d'un projet né une année auparavant d'une société anonyme qui avait projeté l'établissement d'une ligne de Landquart à Klosters. Dix mois plus tard, la liaison était établie avec Davos. Le chemin de fer rhétique, successeur de la première société anonyme, peut ainsi célébrer cette année son centième anniversaire.

On doit à un capitaine de haute-mer néerlandais, recyclé plus tard dans la banque, W. Jan Holsboer, l'installation du chemin de fer dans les Grisons. Il s'était établi dans le canton en 1867, sa jeune femme ayant à se faire soigner à Davos, dans la clinique du docteur Alexander Spengler. Holsboer devait faire de la région sa seconde patrie. Il a alors conçu le projet de construction d'une voie étroite Landquart-Davos-Scaletta-Maloja-Chiavenna, une relation entre les réseaux à voie normale des chemins de fer suisses et italiens.

Sollicitant le médecin Spengler, Holsboer s'est tout d'abord concentré sur le tronçon Landquart-Davos. Il a réussi à gagner les communes du Prättigau à son projet et à emprunter auprès de particuliers. C'est en 1888 qu'est née la société du chemin de fer à voie étroite Landquart-Davos, avec siège dans cette dernière localité. Une année plus tard déjà, un tronçon de 33 kilomètres entre Landquart et Klosters était ouvert.

Non à une ligne ferroviaire alpine à travers les Alpes

La décision récente du Conseil fédéral à propos des nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes (NLFA) et ainsi le renoncement de tracés par la Suisse orientale et plus spécialement par les Grisons n'est pas un fait nouveau. Il y a plus de cent ans déjà que le gouvernement se prononçait en faveur du tunnel du Saint-Gothard. Le projet d'une voie normale sur le territoire grison par le Splügen ou le Lukmanier était alors abandonné.

Pour la jeune société grisonne, la décision des autorités fédérales incitait à développer le réseau à voie étroite. Au contraire de ce qu'avait décidé le capitaine néerlandais, on s'est résolu à créer une ligne conduisant de Coire à l'Engadine, en passant par Thusis. Les nouveaux projets de la société devaient placer la première société anonyme sous le nom de « Chemin de fer rhétique ».

Des travaux menés à un train d'enfer

Si l'on tient compte des délais nécessaires à l'achèvement du moindre tronçon ferroviaire, du moindre tunnel, d'un kilomètre d'autoroute, à notre époque, on ne peut qu'admirer les efforts déployés à l'époque. Il n'a fallu que 25 ans pour établir des relations avec les principales vallées grisonnes, l'infrastructure d'un réseau qui compte aujourd'hui 253 kilomètres de voies. Il faut souligner en particulier la multitude des tunnels, des ponts et viaducs.

La réalisation de ces travaux n'était plus due à la seule initiative du capitaine néerlandais. En 1897, le peuple grison a approuvé une loi sur les chemins de fer. Les dispositions de cette dernière permettaient à l'état d'acquiescer 5000 des 5500 actions de la société. Entreprise privée, la compagnie devenait société contrôlée par l'état. Le canton des Grisons ne devenait pas seulement le principal actionnaire de la compagnie, il s'engageait aussi à développer le réseau, grâce à une aide massive de la Confédération.

Après la reprise, en 1943, de la ligne Coire-Arosa, et celle de Bernina en 1943, le réseau du chemin de fer rhétique a atteint 370 kilomètres. L'exploitation de la ligne Bellinzona-Mesocco, une fusion qui date également de 1942, a été abandonnée en 1972. Le Conseil fédéral, en dépit de l'opposition de la population, a décidé d'assurer le trafic par des automobiles postales.

Un chemin de fer nerf de l'économie des Grisons

La construction du chemin de fer rhétique a permis de sortir le canton des Grisons d'une crise économique profonde, crise due en particulier à l'abandon d'une voie de transit après l'adoption du projet du Gôthard. Le chemin de fer rhétique, le canton et la Confédération ont ainsi permis de créer les conditions susceptibles d'ouvrir le canton à un large tourisme.

Aujourd'hui, le chemin de fer rhétique peut se vanter d'être l'un des réseaux les plus modernes d'Europe. Grâce au projet du tunnel de la Vereina, approuvé par les Chambres fédérales, le chemin de fer rhétique et une majorité du peuple grison entend contribuer efficacement à une protection efficace de l'environnement comme le suppose le projet « Rail 2000 ».

Le Parc national suisse fête ses 75 ans

Il y a 75 ans, l'Assemblée nationale avait donné son feu vert pour la création d'un Parc

national suisse en Basse-Engadine, a indiqué la Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN). La dernière édition de la revue « Protection de la nature » y est entièrement consacrée pour marquer l'événement.

« Un essai grandiose, une œuvre nationale, un monument vivant du patriotisme », c'est ainsi que les fondateurs du Parc national ont décrit leur projet de réserve naturelle, la première d'Europe. La Société helvétique de sciences naturelles en lançait l'idée en 1906. Encore fallait-il trouver les fonds. C'est à cette occasion, en 1909, que fut fondée la Ligue suisse pour la protection de la nature. Au cours des années, la Confédération a pris à sa charge une part de plus en plus grande des frais. La LSPN participe à raison de 100 000 francs par an.

Sur un territoire de 170 km², formé de vallées et de régions d'une grande richesse naturelle, le parc national est un véritable laboratoire vivant, qui présente de nombreuses possibilités d'observation, note le communiqué. Le parc national enregistre environ 25 000 visiteurs par année. La LSPN rend surtout attentif à la concentration des cerfs, qui sont environ 4 500 dans la région, dont 2 000 dans le parc même. Sans oublier les chevreuils, marmottes, chamois, bouquetins, aigles, perdrix ainsi que la flore alpine. Le parc national constitue non seulement un but d'excursion, mais aussi un champ d'investigations scientifiques.



canton
du jura

Riches découvertes archéologiques en 1988

Les fouilles entreprises en 1988 sur le tracé de la future Transjurane (N 16) dans le canton du Jura ont permis de réaliser de riches découvertes archéologiques, a indiqué l'archéologue cantonal François Schifferdecker à Porrentruy. Une villa gallo-romaine a été mise à jour dans la Vallée de Delémont, l'abri sous-roche des Gripons a livré plus d'un millier de silex et 271 sondages ont permis de découvrir de nombreuses traces d'activités humaines depuis la fin des temps glaciaires.

La villa gallo-romaine, située près de Boécourt, semble avoir été édiflée vers le milieu du 1^{er} siècle, puis démolie avant d'être une nouvelle fois reconstruite probablement sous le règne de Vespasien (de 69 à 79 après J.-C.). Des tessons de céramique, des monnaies, fibules, spatules et autres objets ont été mis à jour. Ces découvertes permettent de supposer que la villa était la propriété d'un Gaulois converti aux modes de construction et de vie romaines.

A l'abri sous-roche des Gripons, près de Saint-Ursanne, près de 1 300 silex ont été découverts. Selon les analyses au Carbone-14 (C-14), ils datent du Mésolithique ancien,

soit de 7 000 à 6 800 avant J.-C. Le niveau du Mésolithique récent a mis en évidence des traces de passages brefs et répétés qui datent selon l'analyse au C-14 de 5 400 à 5 000 avant J.-C. Les fouilles et études de cet abri se poursuivront cette année.

Plus de 270 sondages ont également été effectués sur le tracé de la future N 16 entre Delémont et Porrentruy. L'analyse des pollens découverts permettra de reconstituer les paysages et climats qui se sont succédés depuis la fin des temps glaciaires, soit vers 12 000 à 10 000 avant J.-C. Ces sondages ont également permis de découvrir entre Boécourt et Glovelier des canalisations en pierres sèches datant probablement du 18^e siècle.

35 personnes (archéologues, techniciens de fouilles, étudiants et spécialistes) ont participé aux fouilles en 1988. La Confédération (95 %) et le canton du Jura (5 %) ont investi 1,4 million dans ces recherches archéologiques sur le tracé de la future N 16. Ces programmes de recherches seront poursuivis tout au long de l'année, plus particulièrement près de Boécourt où d'anciennes exploitations de minerai de fer et deux bas-fourneaux ont été découverts.

canton de neuchâtel

Nouveau directeur à l'Office du tourisme

L'office du tourisme de Neuchâtel et environs a pris congé de son directeur, Claude Delley, lors de son assemblée générale, tenue à Neuchâtel. Son successeur, Pascal Sandoz, 30 ans, licencié en lettres de l'université de Neuchâtel, entre en fonction immédiatement.

Très brièvement, Pascal Sandoz a déclaré que la culture et la tenue de congrès seront les deux lignes directrices qui guideront son mandat. Expliquant ce choix, il a estimé qu'il appartenait à chaque ville d'importance moyenne de se profiler. Neuchâtel, qui est déjà connue pour sa fête des Vendanges, pourrait donc à l'avenir mieux se profiler dans le domaine culturel.

Pour sa part, Claude Delley a estimé que Neuchâtel avait mieux mis en valeur son potentiel touristique en 88. Il a notamment cité les expositions de prestige de certains musées, la fréquentation du Papiliorama à Marin, seule exposition de son genre en Suisse, la tenue de congrès toujours plus nombreux ainsi que l'activité accrue de la Société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat.

Au total, Neuchâtel et ses environs ont proposé quelque 900 manifestations en 88, soit plus de 2 par jour. La fréquentation des hôtels a également augmenté de 8 %. Elle a passé de 92 347 nuitées en 87 à 103 513 nuitées en 88. L'office du tourisme de Neuchâtel regroupe quelque 700 membres.

Brevets fédéraux pour cuisiniers d'hôpital

25 nouveaux cuisiniers d'hôpital et d'établissement médicalisé ont reçu leur brevet fédéral, à Neuchâtel, en présence d'un représentant de l'office fédéral de l'industrie, des arts et métiers (OFIAMT). 33 candidats dont 22 alémaniques et 11 romands s'étaient présentés à l'examen professionnel fédéral de cuisiniers d'hôpital qui s'est déroulé en avril et en mai à Weggis (LU), Oron-la-Ville (VD) et à Berne.

Cet examen professionnel organisé par l'association suisse des établissements hospitaliers (VESKA) et la section des cuisiniers d'hôpital de la Société Suisse des cuisiniers sanctionne les capacités et connaissances nécessaires pour satisfaire aux exigences de la cuisine hospitalière et pour assurer la fonction de dirigeant de cette cuisine.

Les candidats à cet examen doivent justifier d'un apprentissage de cuisinier ou de cuisinière et au moins quatre ans de pratique professionnelle dont deux ans dans des hôpitaux, cliniques, sanatoriums, homes pour personnes âgées ou établissements médicalisés. La VESKA offre des cours de préparation à ces examens supervisés par plus de 40 experts.

Le nouveau conseiller d'Etat neuchâtelois Michel von Wyss

Le nouveau conseiller d'Etat neuchâtelois, Michel von Wyss, élu au deuxième tour des élections cantonales est âgé de 42 ans. Né à Neuchâtel, vivant à La Chaux-de-Fonds, originaire de la ville de Zurich, et porteur d'une particule alémanique qu'il a tenté sans succès de modifier en « de », Michel von Wyss est père de trois garçons. Sa femme est professeur de mathématiques. Il est diplômé de l'Ecole de Commerce de Neuchâtel et licencié en sciences sociales de l'université de Neuchâtel.

Michel von Wyss échappe aux définitions simples. Créant une certaine surprise en affirmant être ménager, il explique « je partage l'éducation de nos trois enfants et les soins du ménage à mi-temps avec mon épouse ». Quant à sa profession de marchand d'olives, elle a pu faire sourire. Faire le marché plusieurs fois par semaine à la Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel lui a néanmoins permis d'avoir un contact régulier et direct avec la population, ce qui explique sans doute en partie le nombre élevé de voix qu'il a recueillies.

Attentif à l'aspect humain des problèmes, au social, à l'environnement, il s'est fait en quelque sorte le porte-parole d'un nouveau projet de société. Politiquement proche de la gauche et des écologistes Michel von Wyss tient les partis comme des « carcans » d'où sa non-appartenance à quelque parti que ce soit. « Je tiens, a dit à plusieurs reprises le candidat Michel von Wyss, à garder mon

indépendance ». Ce qui ne l'empêche pas d'estimer que « pour être efficace, un gouvernement se doit d'être collégial ».

Le discours de Michel von Wyss est apparu comme nouveau et « vrai ». Participer, animer, créer de nouveaux cadres pour faire naître des relations différentes : pour Michel von Wyss, c'est plus qu'un credo. Ainsi, il participe notamment à la gestion de la maison dans laquelle il habite. Au niveau du quartier, il est un des pionniers de la rénovation et de l'animation du Café de Paris à La Chaux-de-Fonds dont il assume aujourd'hui la présidence du conseil d'administration. Membre depuis 1984 du législatif chaux-de-fonnier, il a été président de la commission du budget et des comptes. Sur un plan neuchâtelois, il est membre fondateur de la section neuchâteloise de l'Association suisse des Transports. Au niveau romand, il est le représentant neuchâtelois du Groupe Conseil Romand pour la Modération de la Circulation.

Objecteur de conscience, Michel von Wyss se bat depuis 1980 pour des idées notamment pour « plus de justice sociale » et non contre des hommes. Il estime notamment que le problème numéro un est actuellement la « spéculation immobilière ». Il s'est prononcé contre le travail de nuit des femmes. Partisan d'une meilleure répartition des biens, il estime qu'une croissance économique qu'il souhaite plus « qualitative », est nécessaire.



canton d'obwald

Une première : une femme accède à la plus haute fonction en Obwald

Trudy Abächerli, 37 ans, avocate, présidera le Grand Conseil du demi-canton d'Obwald pour l'année 1989/1990. Une femme accède ainsi pour la première fois à la plus haute fonction dans le demi-canton d'Obwald. Elle est au parlement cantonal depuis 1979 et est membre du parti radical.

Bien qu'il n'y eut pas d'autre candidature, l'élection n'a pas été unanime. Trudy Abächerli a recueilli 31 voix, alors que la majorité absolue était de 23 voix. Ce ne sont pas moins de 14 bulletins blancs qui ont été déposés. Une part est certainement à mettre sur le compte du style de la politicienne, très décidée, ce que tout le monde n'apprécie pas toujours.

L'autre partie des abstentions est due à une action de protestations du Groupe libre d'Obwald contre leur sous-représentation dans les commissions.

Après l'élection, plusieurs femmes ont offert des fleurs à la nouvelle présidente du parlement cantonal. Dans son allocution de remerciement, cette dernière a estimé que cette élection ne pouvait avoir un effet positif pour les femmes que si l'on faisait plus

appel à elles dans le travail politique et que si elles étaient prêtes à s'engager. Dans le parlement obwaldien, la représentation féminine est actuellement de cinq sièges sur 52.



canton de st gall

Votations à Saint Gall Oui au français précoce Non au droit de vote à 18 ans

Dernier canton de Suisse orientale à le faire, le canton de Saint Gall s'est prononcé début juin pour l'introduction de l'enseignement précoce du français. Pour ce faire, les citoyens du canton ont dû dire non à une initiative réclamant une école primaire sans langue étrangère. En revanche, les St Gallois ont refusé d'introduire le droit de vote à 18 ans au plan communal et le droit de vote aux étrangers pour les affaires ecclésiastiques.

Par 63 213 non contre 39 586 oui, les citoyens ont rejeté l'initiative des instituteurs contre l'introduction de l'enseignement du français au niveau primaire. Cette décision favorable au « français précoce » fait suite à des décisions semblables des cantons de Glaris, Zurich et Thurgovie. Le français a donc franchi en Suisse orientale son dernier obstacle sérieux et les arguments des maîtres — surcharge des enfants et des horaires — n'ont pas convaincu.

Le directeur de l'instruction publique saint galloise, Hans Ulrich Stöckling, s'est dit satisfait et surpris de ce vote très net.

Pas de droit de vote pour les jeunes et les étrangers

Par 52 132 non contre 51 729 oui, les Saint Gallois ont refusé pour la troisième fois le droit de vote à 18 ans. La première fois (1975) il s'agissait de l'introduire pour les affaires ecclésiastiques, la seconde (1981) pour les affaires cantonales et cette fois c'est au plan communal que le droit de vote à 18 ans a échoué.

Plus nettement, par 60 016 voix contre 42 829, les St Gallois ont également refusé de donner le droit de vote aux étrangers pour les affaires ecclésiastiques.



canton du valais

Henry Moore à la Fondation Gianadda à Martigny

La Fondation Gianadda à Martigny a ouvert ses portes à une vaste rétrospective consacrée au sculpteur anglais Henry Moore. La Fondation présente 60 gravures, 76 dessins et 57 sculptures, dont 12 monumentales dans le parc, soit plus d'un demi-siècle de création. Henry Moore, dont on dit qu'il fut à la sculpture ce que Picasso fut à la peinture, est décédé en 1986, à l'âge de 88 ans.

L'exposition de la Fondation Gianadda se poursuit jusqu'au 19 novembre. L'emploi souple des espaces et de la lumière, adaptée à l'intériorité de chacune des sculptures, tel que l'avait souhaité Henry Moore, est unique. Toutes les courbes apparaissent, de chaque côté, dans une très grande harmonie.

Les célèbres « reclining figures » (corps penchés), « Le roi et la reine », « La famille », sont parmi les œuvres les plus connues. La Fondation Moore, les « British Council » et « Art Council », certains fonds britanniques, des collections suisses privées et publiques de Zurich, Bâle et Zoug ont fourni la plupart des pièces outre celles que possède déjà à la Fondation Gianadda.

La Fondation Gianadda et son directeur Léonard Gianadda ont pris en quelque sorte la relève d'une rétrospective Henry Moore présentée par la « Royal Academy » de Londres. Sir Alan Bowness, fils d'un mineur du Yorkshire, directeur de la Fondation Moore avait établi un catalogue en six volumes.

L'art plastique de Henry Moore est fait de force et d'équilibre, dans des mouvements ascensionnels vers l'universel et l'intemporel. Les dessins illustrent toute l'évolution graphique de l'artiste. On y retrouvera notamment les dessins de la série de groupes dans le métro londonien, lorsqu'il servait d'abri pendant les bombardements de la dernière guerre.

Un canton à la recherche des « Valaisans du monde »

Le Valais tout entier — c'est du moins le but des auteurs de l'opération — va se mettre à la recherche des Valaisans du monde » dans la perspective de 1991.

Sous la présidence de la conseillère nationale Monique Paccolat, un comité s'est formé dans le canton espérant réunir quelque 700 000 frs pour faire venir en Valais, lors du 700^e anniversaire de la Confédération, le plus grand nombre possible de descendants des quelque 20 000 Valaisans qui sont allés à la conquête du monde de 1850 à 1900.

Une circulaire dans ce but vient d'être lancée aux 163 communes du canton, à toutes les bourgeoisies et aux autorités pour qu'elles participent à cette opération gigantesque. On souhaite voir les Valaisans du monde participer eux-mêmes à leur retour au pays de leurs ancêtres durant dix jours, mais on souhaite voir tous les habitants du canton consacrer 50 centimes chacun en 1989, 1990 et 1991 pour faciliter ce retour à celles et ceux qui n'en ont pas les moyens.

Rappelons qu'au XIX^e siècle le Valais a largement participé au vaste mouvement migratoire qui peupla certains territoires du Nouveau Monde, en Argentine par exemple.

Jumelage à Sion de deux grandes écoles de vitrail

Deux des plus grandes écoles de vitrail en

Europe, celles de Paris et de Sion ont décidé de jumeler leurs institutions. La cérémonie à Sion était parrainée par le ministère français de l'éducation nationale, la commune de Sion et le département valaisan de l'instruction publique.

Des délégués de l'Ecole supérieure des arts appliqués et des métiers d'art, de Paris, une école qui compte l'art du vitrail dans ses disciplines, se sont rendus à cette occasion en Valais. Les bases de ce jumelage ont été jetées par Danielle Lucas, directrice de l'école de Paris et Pierre Louy, directeur de l'école de Sion, la seule existant en Suisse. Selon les deux directeurs, les avantages d'un tel jumelage sont multiples : contacts permanents au niveau de l'enseignement, échange d'élèves avec possibilité pour les Suisses de parfaire leur formation à Paris et pour les Français d'effectuer un stage à Sion, exposition en commun des œuvres réalisées, échange de professeurs, accès pour les élèves suisses aux archives et bibliothèques spécialisées dont celles de la Sorbonne.

La séance officielle des signatures a eu lieu dans l'historique salle Supersaxo, au cœur de Sion. « Ce jumelage, selon M. Louy, s'inscrit dans les démarches artistiques entreprises au niveau européen dans la perspective des échanges culturels de 1992 ».

Les vigneron valaisans lancent « la vigne au laser »

Le flacon de blanc d'une main, le plan de vigne de l'autre, un groupe de vigneron valaisans de Chamoson, la plus importante commune viticole du canton, ont inauguré officiellement ce qu'ils appellent « la vigne au laser ». Le système consiste à planter, au rayon laser, plus de dix mille pieds par jour au moyen d'un engin téléguidé par une source lumineuse et d'une précision surprenante. Plus de 200 000 plants ont été fichés en terre de cette façon en pays romand.

Le système avait déjà fait ses preuves à l'étranger, notamment au Nouveau Mexique (USA) et il sera utilisé, après divers essais concluants, à l'ensemble du vignoble suisse où de grandes surfaces doivent être plantées.

L'appareil laser est posé en bordure de vigne sur un trépied pointant son rayon sur une balise située à l'autre extrémité du terrain sur une distance pouvant atteindre 800 m. Un tracteur avance le long du rayon, doté qu'il est d'un récepteur qui maintient la mise en terre des pieds de vigne sur une ligne parfaitement droite. Même si le tracteur zigzague en cours de travail, la charrue mobile est maintenue sur une ligne rectiligne sous l'effet du laser.

Selon M. Pierre-André Biollaz, vigneron qui avait organisé cette démonstration à Chamoson, l'homme qui jadis plantait 800 à 900 pieds par jour peut en planter actuellement, grâce au laser, entre 10 000 et 12 000 quotidiennement à un coût bien inférieur au travail manuel.

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton
de vaud

Un concours dramatique pour les 700 ans de la Suisse

Le Théâtre du Jorat, la chaîne Espace 2 de la Radio suisse romande, l'Etat de Vaud et le quotidien « 24 heures » ont décidé de soutenir ensemble la création d'une œuvre scénique destinée à célébrer les 700 ans de la Confédération au Théâtre du Jorat, à Mézières, par concours ouvert aux écrivains et dramaturges suisses ou étrangers domiciliés en Suisse ou encore aux Suisses résidant à l'étranger. Il s'agit, par là, d'encourager la création parmi les jeunes auteurs. Le sujet est libre.

Si le libre choix est laissé aux candidats, ceux-ci doivent néanmoins se conformer à ce qui est devenu une tradition au Théâtre du Jorat : utilisation large de l'espace disponible, avec mouvements, et, si possible, de la musique, l'élément visuel demeurant primordial. Les candidats rédigeront un synopsis et une scène complète de l'œuvre projetée.

Trois prix sont prévus, un de 12 000 francs, un de 8 000 et un de 5 000, sans que les trois soient nécessairement attribués. En principe, l'œuvre couronnée d'un premier prix sera jouée à Mézières en été 1991 et celle qui aura reçu le deuxième sera diffusé sur Espace 2.

Un fabuleux pactole artistique bientôt aux portes de Lausanne

Près de 400 tableaux et sculptures d'art contemporain prendront bientôt place dans les anciennes Teinturerie lyonnaises, à Pully, aux portes de Lausanne, pour y être exposés. Une collection privée d'une valeur exceptionnelle apportée par le financier américain Asher Edelman, s'installe ainsi sur les bords du Léman. On en parlait depuis plusieurs mois et les négociations allaient bon train ; voilà qui est fait.

Devenu dépôt des Services industriels, le bâtiment, de 1 700 m², situé à deux pas du lac, deviendra un musée d'art moderne après transformation. Si tout va bien — il ne manque plus qu'une signature définitive —, le public contempera dès l'an prochain un ensemble sans équivalent en Suisse, probablement en Europe, selon le critique d'art Pierre Keller. Il y a là, en effet, Picasso, Warhol, Johns, Lichtenstein et d'autres maîtres actuels des Etats-Unis. M. Edelman est un passionné d'art contemporain, sans autre but que le plaisir esthétique.

Pourquoi vient-il en Suisse, en particulier dans la banlieue lausannoise ? Séduit par le site et désireux de transférer ses activités en Europe afin d'en prospecter le marché, il a décidé de quitter les Etats-Unis, où la législation est moins souple qu'ici. Par la même occasion, il désire créer deux fondations à Lausanne : l'une pour gérer cette collection inestimable, l'autre en faveur des jeunes artistes locaux méritants. C'est donc une triple aubaine pour Lausanne et sa région, pour toute la Suisse, en fait.

Cela s'est fait grâce à l'initiative de M. Philippe Braunschweig, un vieil ami de l'homme d'affaires et mécène, à qui l'on doit déjà l'installation à Lausanne de Maurice Béjart et de ses danseurs. Si la capitale vaudoise n'a pu recevoir un cadeau aussi somptueux, c'est faute de locaux, dans l'immédiat, et il s'agissait d'aller de l'avant. Pully a donc été choisi.